

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous devez vous inscrire sur le site suivant :
<https://ecandidat.univ-orleans.fr> et compléter votre parcours.
A partir du 1er avril, il suffit de faire acte de candidature sur la formation visée.

Il y a 2 campagnes de candidatures pour l'année 2021-2022 :
Ouverture du serveur : du 1er avril au 1er mai 2021
Commission d'admission (publication des résultats) : 10 mai 2021

Pour la deuxième campagne : ouverture du 21 mai au 4 juin 2021
Publication des résultats : 11 juin 2021



COORDONNÉES

Université d'Orléans
OSUC
Campus géosciences
1A rue de la Férollerie
45071 Orléans cedex 2

Lycée d'Enseignement
Général et Technologique
Agricole du Chesnoy
LEGTA
Le Chesnoy Les Barres
45590 Nogent sur Vernisson

Scolarité OSUC
Martine Boduseau
02 38 49 49 12
admission-lp-osuc@univ-orleans.fr

Scolarité LEGTA
Stéphanie Lyzan
02 38 95 01 96
stephanie.lyzan@educagri.fr
legta.les_barres@educagri.fr

COÛT D'INSCRIPTION

À titre indicatif, les montants de l'inscription en licence professionnelle pour la rentrée 2021-2022 : 170 €

+ une contribution vie étudiante et campus (CVEC) : 92 €

Pour les étudiants boursiers, consulter les informations sur le site internet du CROUS
<http://www.crous-orleans-tours.fr/bourses/>



LEGTA Le Chesnoy-Les Barres

Observatoire des Sciences de l'Univers
en région Centre - Val de Loire

LICENCE Professionnelle

FORÊTS, GESTION ET PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU



En savoir plus sur la licence Forêts, gestion et préservation de la ressource en eau
<https://www.univ-orleans.fr/fr/osuc>
<https://lesbarres.fr>



Observatoire
des Sciences de
l'Univers en
région Centre

Une nouvelle formation sur le lien forêt, gestion, eau

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette nouvelle licence professionnelle ouverte en septembre 2021 a vocation à former des professionnels capables d'évaluer, diagnostiquer et expertiser un territoire boisé ou humide afin de résoudre des problèmes de gestion de l'eau en adéquation avec le milieu forestier. La formation proposée permet aux étudiants d'acquérir les compétences permettant d'établir des diagnostics précis des territoires sous l'angle forêt - eau - bassin versant (forêts alluviales par exemple), de faire des propositions de gestion et de les mettre en œuvre. La licence professionnelle est ouverte à la formation initiale, continue et à l'apprentissage en alternance.

Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs de l'OSUC et du LEGTA (Le Chesnoy-Les Barres, site des Barres) et pour 1/3 par des professionnels de bureaux d'études, de syndicats de rivières/BV, de cabinets d'expertises et d'organismes publics de recherche.

L'objectif pédagogique est de permettre aux futurs diplômés d'être aptes à effectuer dans sa totalité un diagnostic de la valeur paysagère, écologique, économique et patrimoniale des territoires boisés et / ou humides en vue de la gestion et de la préservation de la ressource en eau et de l'exploitation forestière.

Ils seront également en mesure de proposer une gestion de ce territoire en vue d'un maintien ou d'une amélioration de la qualité de l'eau tout en alliant l'objectif d'une exploitation forestière durable. Ils pourront concevoir des cahiers des charges et les chiffrer. Ils seront à même d'évaluer, diagnostiquer, expertiser un territoire boisé ou humide. Ils connaîtront les outils de gestion, de protection et de communication.

ORGANISATION

L'OSUC (Observatoire des Sciences de l'Univers en Région Centre - Val de Loire) est une composante de l'Université d'Orléans assurant les formations en Sciences de la Terre et en Environnement. Situé sur le campus Géosciences, près du CNRS d'Orléans la Source, ce bâtiment moderne, abrite les salles d'enseignements en Sciences de la Terre de l'Université d'Orléans. L'OSUC dispose d'un amphithéâtre et de quinze salles d'enseignement, dont trois salles dédiées à l'informatique, trois salles de TP (microscopies, cartographie) et d'une salle FABLAB dédiée aux nouvelles technologies (ouverte en février 2021)

Le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA) du site des Barres se trouve au sud de Montargis (15 km) dans la région Centre-Val de Loire. L'établissement est spécialisé dans les formations forestières et environnementales (BTS, Licence pro, Master). Il est situé au sein du domaine des Barres, propriété du ministère de l'agriculture de près de 300 ha, comprenant un Arboretum National, de nombreuses parcelles forestières, et est le siège d'un service de l'IGN (Institut national de l'information forestière et géographique) et d'un service de l'INRAE spécialisé dans la forêt et la biodiversité.

Le lycée met à la disposition de la licence professionnelle une salle dédiée. Une salle de TP et une salle informatique sont également disponibles pour les enseignements.



La licence est ouverte à la formation initiale, à la formation continue et à l'apprentissage. L'alternance se déroule par périodes de 3 semaines : 3 semaines en entreprise et 3 semaines de formation. La plupart des enseignements se déroulent au Lycée des Barres. Il dispose d'un internat, simplifiant ainsi les problèmes de logement des étudiants, ainsi que leur transport. Un système de cours en visio-conférence utilisant des TBI (tableau blanc interactif) et des logiciels de partage d'écran de type Teams sont utilisés pour les cours mutualisés avec la licence de l'OSUC. Certains des cours sont également réalisés au sein de l'OSUC.

CONTENU DE LA FORMATION

Semestre 5

GÉOLOGIE 6 ECTS
 • Géologie
 • Pédologie
 • Cartographie géologique et analyse spatiale des bassins versants
 • Télédétection et photo-interprétation

EAU 7 ECTS
 • Sédimentation
 • Fonctionnement des zones humides
 • Hydrobiologie
 • Hydrologie et hydrogéologie
 • Géochimie des eaux

GESTION 1 ET ANGLAIS 6 ECTS
 • Gestion des espaces boisés linéaires
 • Gestion des étangs et mares en forêt
 • Gestion des forêts alluviales
 • Anglais 1

FORETS 5 ECTS
 • Sylviculture
 • Evaluation des milieux
 • Evaluation et coût de la biodiversité

PROJET TUTEURE 6 ECTS
 • Projet formation apprentissage ou/
 • Projet Pormation initiale
 • Atelier recherche emploi (obligatoire)

Semestre 6

MONTAGE DE PROJETS ET DROIT 7 ECTS
 • Montage de cahier des charges
 • Gestion financière - comptabilité
 • Droit rural, forestier et de l'environnement
 • Loi sur l'eau
 • Droit du travail

GESTION 2 ET ANGLAIS 8 ECTS
 • Gestion de la faune sauvage
 • Gestion des eaux en forêts
 • Gestion et prévention des risques
 • Anglais 2

STAGE 15 ECTS
 • Stage formation apprentissage ou/
 • Stage long (formation initiale)

DEBOUCHES

Le concept de « multifonctionnalité » de la forêt, écosystème complexe source de biodiversité, est monté en puissance avec la loi de modernisation de la forêt de 2001, et se traduit aujourd'hui dans le plan national de la forêt et du bois par la prise en compte du rôle de la forêt dans la protection de la ressource en eau.

Or, que ce soit au-travers de la directive cadre sur l'eau qui vise à atteindre un bon état des masses d'eau, ou la dernière loi dite GEMAPI qui transfère la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations aux intercommunalités, la préservation de la ressource en eau que ce soit tant sur le volet qualitatif que quantitatif est un enjeu fort et source de nombreux métiers de la forêt. En effet, la forêt couvre 16.5 millions d'hectares en métropole soit 30% du territoire et la filière « bois » représente 440 000 emplois répartis dans près de 60 000 entreprises. Celle-ci est un pilier de la croissance verte française, en compensant 20% des émissions de CO2 grâce au stockage de carbone en forêt. Pour répondre aux engagements pris à l'occasion de la COP 21, le plan national de la forêt et du bois prévoit notamment d'assurer une meilleure mobilisation des ressources en bois, créatrice d'emplois de qualité et de valeur : cadre en syndicat de rivière, expert forestier, gestionnaire de massif...

